

ON DEMANDE un apprenti compositeur-typographe et imprimeur, muni de son certificat d'études et présenté par ses parents, on gagne de suite, TRÈS PRESSE.

LES ROSES DE RUEIL
GRAND ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

Fondé en 1832

CULTURE SPÉCIALE DE ROSES FORCÉES

HENRI LALOY Fils

Chevalier du Mérite Agricole

MOMBREUSES MÉDAILLES

INSTITUTION F. RIOU

Etablissement libre d'Education

POUR JEUNES GENS

19, BOULEVARD DES ORMES, RUEIL (S.-&O.)

Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat
Préparation aux Examens — Langues Etrangères — Piano
Dessin — Gymnastique — Leçons Particulières

PARC DE 2.000 MÈTRES

PREMIERE ANNEE. — N° 28.

CINQ CENTIMES

DIMANCHE 18 OCTOBRE 1896.

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDEPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.

PRIX DES ABONNEMENTS, RÉCLAMES & ANNONCES

Un an 3 »

Réclames 1^{re}, 2^e et 3^e page 0.40

Annonces 4^e page 0.20

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

SOUVENIRS DES FÊTES FRANCO-RUSSES

Il sera certainement agréable à nos lecteurs de conserver ces souvenirs qui résumant et fixent la physionomie de la visite que nous faisons à l'Empereur de Russie.

D'abord les magnifiques stances de HÉRÉDIA dites au Tzar par P. MOUNET, lors de la pose de la première pierre du pont Alexandre III.

Salut à l'Empereur

Très illustre Empereur, fils d'Alexandre Trois !
La France, pour fêter ta grande bienvenue,
Dans la langue des Dieux par ma voie te salue,
Car le poète seul peut tutoyer les rois.

Et vous, qui près de lui, Madame, à cette fête
Pouviez seule donner la suprême beauté,
Souffrez que je salue en Votre Majesté
La divine douceur dont votre grâce est faite.

Voici Paris ! Pour vous les acclamations
Montent de la cité riante et pavoisée
Qui, partout, aux palais comme à l'humble croisée,
Unit les trois couleurs de nos deux nations

Pour vous, Paris en fête, au long du large fleuve
Qui roule dans ses flots les sons et les couleurs,
Gigantesque bouquet de flammes et de fleurs,
Met aux arbres d'automne une floraison neuve.

Et sur le ciel, au loin, ce dôme éblouissant
Garde encor des héros de l'époque lointaine
Où Russes et Français en un tournoi sans haine,
Prévoyant l'avenir, mélaient déjà leur sang.

Sous ces peupliers d'or, la Seine aux belles rives
Vous porte la rumeur de son peuple joyeux ;
Nobles hôtes, vers vous les cœurs suivent les yeux.
La France vous salue avec ses forces vives !

La Force accomplira les travaux éclatants
De la paix, et ce pont, jetant une arche immense
Du siècle qui finit à celui qui commence,
Est fait pour relier les peuples et les temps.

Qu'il soit indestructible, hospitalier à l'hôte,
Que le ciment, la pierre et que le métal pur
S'y joignent, et qu'il soit assez large et si sûr
Que les peuples unis y passent côte à côte.

Et quand l'aube du siècle à venir aura lui,
Paris, en un transport d'universelle joie,
Ouvrira fièrement la triomphale voie
Au couple triomphal qu'il acclame aujourd'hui.

Sur la berge historique avant que de descendre,
Si ton généreux cœur aux cœurs français répond,
Médite gravement, rêve devant ce pont.
La France le consacre à ton père Alexandre.

Tel que ton père fut, sois fort et sois humain.
Garde au fourreau l'épée illustrement trempée
Et, guerrier pacifique appuyé sur l'épée,
Tzar, regarde tourner le globe dans ta main.

Le geste impérial en maintient l'équilibre ;
Ton bras doublement fort n'en est point fatigué,
Car Alexandre, avec l'Empire, t'a légué
L'honneur d'avoir conquis l'amour d'un peuple libre.

Oui, ton père a lié d'un lien fraternel
La France et la Russie en la même espérance :
Tzar, écoute aujourd'hui la Russie et la France
Bénir, avec le tien, le saint nom parternel.

Achève donc son œuvre, Héritier de sa gloire,
De ta loyale main prends l'outil vierge encor,
Etale le mortier sous la truelle d'or,
Frappe avec le marteau d'acier, d'or et d'ivoire

Viens !... Puisse l'avenir t'imposer à jamais
Le surnom glorieux de ton ancêtre Pierre,
Noble Empereur qui vas sceller la grande pierre,
Granit inébranlable où siègera la paix !

Puis, sur une note plus douce, ces vers détachés du salut présenté par François COPPÉE, au nom de l'Académie.

A Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice de Russie

Dans cet asile calme où le culte des lettres
Nous fut fidèlement transmis par les vieux maîtres,
Ainsi que le flambeau de l'antique courreur,
A ce foyer, dans cette atmosphère sereine,
Bienvenue à la jeune et belle souveraine !
Bienvenue au noble Empereur !

Votre chère présence est partout acclamée
Par l'imposante voix du peuple et de l'armée
Emus de sentiments profonds et solennels ;
Et, sur la foule heureuse et de respect saisie,
Vous voyez les couleurs de France et de Russie
Palpiter en plus fraternels.

Tous les vœux des Français vont, Sire, au fils
[auguste]

Du magnanime Tzar, d'Alexandre le Juste ;
Car en vous son esprit pacifique est vivant,
Vous, Madame, devant vos yeux purs et sincères,
Dans les groupes charmés, vous entendez les mères
Vous bénir, vous et votre enfant.

Enfin quelques strophes de CLOVIS HUGUES tirées de l'Intransigeant.

Adieu au Czar

En ces radieux jours de fête,
Devant Paris illuminé,
Nul ne m'a dit : « Allons, poète,
« Chante ce passant couronné ! »
Car les chefs de la République,
Etouffant ma strophe lyrique
Sous la voix de fer du canon,
Savent que, fidèle aux ancêtres,
Je n'ai jamais flatté les maîtres,
Qu'ils aient un diadème ou non.

Or, puisque mon pays t'escorte,
Sans peur du gouffre et du trépas ;
Puisque la France, jamais morte,
S'est levée au bruit de tes pas ;
Puisque, grâce à toi, les épées
Se sont en un faisceau groupées,

Il ne sera pas dit, César,
Que je n'aurai point, comme un autre,
Salué de mon cri d'apôtre
La roue altière de ton char !
Mais, au nom du sceptre et du glaive,
Garde-nous bien, sous d'autres cieux,
Toute la promesse du rêve
Que nous avons lus dans tes yeux,
En les temps de brume où nous sommes,
Pense quelquefois, pasteur d'hommes,
A ce beau Paris triomphant
Qui, sans trahir sa République,
T'apportait sa joie homérique
De grand peuple et de grand enfant !

Dans tes palais aux murs sévères,
Rappelle-toi, d'un cœur pieux,
Que nous avons levé nos verres

A la gloire de tes aïeux,
Que la foule haute et profonde
Apaisait le bruit de son onde
Autour d'un berceau qui t'es cher,
Et qu'aux pieds de l'heureuse épouse
Toutes les fleurs de la pelouse
Tournoyaient en bouquets dans l'air.

Pas une espérance trompée !
Assez de chants et de discours !
Quand on le signe avec l'épée,
Le pacte est signé pour toujours.
Sois fidèle, souviens-toi, Sire,
Des poètes avec la lyre,
Des soldats avec le drapeau !
Les deux peuples marchent ensemble
Il faudra que le boucher tremble,
S'il veut ressaisir le troupeau !

LES TOASTS D'ADIEU, A CHALONS

Toast de M. Félix Faure

Votre Majesté va nous quitter, après un séjour qui laissera dans les annales de nos deux pays un ineffaçable souvenir.

Comme un sourire d'heureux augure, le charme de la présence de Sa Majesté l'impératrice restera gracieusement lié à cette visite.

A Paris, Vos Majestés ont été acclamées par la nation tout entière. A Cherbourg et à Châlons, elles ont été reçues par ce qui tient le plus au cœur de la France : son armée et sa marine. L'armée française salue ici Votre Majesté. A chacun des fréquents anniversaires de leur glorieux passé, marins et soldats français échangeant avec leurs frères de Russie le témoignage de leur cordialité et leurs vœux.

Nicolas II a répondu par le toast suivant, prononcé d'une voix forte et vibrante :

Toast de Nicolas II

Dans le port de Cherbourg, à notre arrivée, j'ai pu admirer une escadre française. Aujourd'hui, à la veille de quitter votre beau pays, j'ai eu le plaisir du spectacle militaire le plus imposant, en assistant à la revue des troupes sur le terrain habituel de leurs exercices.

La France peut être fière de son armée. Vous avez raison de le dire, monsieur le président : les deux pays sont

AU GAGNE-PETIT

M^{on} B. HENRION

1, rue Castel-Marly, 1 (en face la Mairie)

NANTERRE

LE GAGNE-PETIT a pour principe de vendre à petit bénéfice et entièrement de confiance.

Maison renommée pour la qualité et, le bon marché de toutes ses marchandises.

MISE EN VENTE

DES

NOUVEAUTÉS D'HIVER

Marchandises de très bonnes qualités, vendues très bon marché

Occasions en Lainages haute nouveautés, Soieries, Velours, Flanelles, Bonneterie, Mercerie, Confections pour Dames et Fillettes, Lingerie en tous genres, Fichus, Foulards, Fourrures, Vêtements pour hommes et enfants, Articles de travail, Tapis, Literie, Toiles à des prix exceptionnels, etc., etc.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

Edmond HUBY

36, rue St-Germain, 36 - Nanterre

BILLETTS DE MARIAGE
depuis 4 fr. le cent.

CARTES DE VISITE
DE BAL
de Menus & de Naissance
Cartes de Commerce en tous genres

TRAVAUX DE LUXE
NOIR & COULEURS

PERFORAGE & NUMÉROTAGE

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES

Travaux pour la Publicité

JOURNAUX, BROCHURES, STATUTS

Comptes-Rendus, Prospectus

PRIX-COURANTS

Programmes, Circulaires

FACTURES, REGISTRES

Têtes de Lettres, Enveloppes

LIVRES A SOUCHES, MANDATS

BILLETTS DE DÉCÈS
depuis 5 fr. le cent.

EN UNE HEURE

BILLETTS & CARTES

DE FAIRE-PART

& DE BOUT DE L'AN

CARTES DE DEUIL

DE REMERCIEMENTS

RELIURE & BROCHURE

AVIS.— Tout abonné au Journal de Nanterre, a droit à la valeur de son abonnement en annonces. — Toute personne commandant des imprimés commerciaux, de même que tout officier ministériel commandant des affiches a droit à l'insertion d'une annonce une fois gratuitement.

Toute personne commandant des billets de décès pour la valeur d'au moins 10 fr. aura droit gratuitement, à un exemplaire de l'ANNUAIRE GUIDE DE NANTERRE, contenant les adresses de tous les habitants de Nanterre, et à une boîte du désinfectant énergique la MENTHOLEINE.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Imp. HUBY, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre et 22, rue de Maurepas, à Rueil

Aujourd'hui, au nom de l'armée et de la marine françaises, je prie Votre Majesté de recevoir, pour ses armées de terre et de mer, l'affirmation solennelle d'une inaltérable amitié.

Je bois à l'armée et à la marine russe. Je lève mon verre en l'honneur de Sa Majesté l'empereur Nicolas II et de Sa Majesté l'impératrice Alexandra-Féodorovna.

Après l'échange de ces toasts, il n'est plus possible de se méprendre sur la signification et la portée de la visite que Nicolas II vient de faire à la France. Ces toasts en effet valent un engagement écrit et doivent être acceptés comme une proclamation, à la face de l'Europe, de l'existence de l'alliance franco-russe.

RÉSUMÉ DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

On s'attendait naturellement à voir les journaux de la Triple se livrer aux réflexions malveillantes sur les fêtes franco-russes. Cependant leur ton général est plus modéré qu'on aurait dû s'y attendre.

Quelques reptiles d'outre-Rhin plaisantent bien cette coquetterie « entre le beau Nicolas et Marianne » qui sera, disent-ils, un chapitre intéressant dans l'histoire de la démocratie. — D'autres plus venimeux, nous disent que nous rampons, tout en nous vantant à tort d'être le jardin de la liberté et de la civilisation — Est-ce assez allemand!

Mais, somme toute : L'Autriche croit que la visite du tsar à la France est celle qui a le moins d'importance politique; qu'elle ne menace en rien la tranquillité de l'Europe.

L'Italie veut bien reconnaître que cette visite est une solennelle affirmation de l'alliance; que la triple en sort ébranlée, qu'elle ne sera plus du moins une affirmation de la prépondérance allemande; qu'enfin la situation pacifique de l'Europe se trouve consolidée.

L'Angleterre constate que la visite

impériale consacre le relèvement de la France guérie du coup terrible reçu en 1870; que Bismark, après avoir poursuivi avec acharnement l'isolement de la France républicaine, en est aujourd'hui pour ses frais. Elle va même, chez certains, jusqu'à préconiser la formation d'une triple alliance basée sur les intérêts communs de la Russie, de la France et de l'Angleterre. L'entente avec la Russie est considérée comme la clef de la situation.

Telles sont en définitive les appréciations des feuilles autorisées qui, à la

presque unanimité, constatent le brillant succès des fêtes de Cherbourg, de Paris et de Châlons où l'enthousiasme a cimenté l'amitié des deux peuples.

Plusieurs sont d'avis que les paroles échangées équivalent à n'importe quel traité d'alliance, mais d'une alliance pacifique; l'Europe comprenant, aujourd'hui, que les peuples ont mieux à faire que de se combattre.

LA RÉDACTION.

RAPPORT

de la Commission des Travaux
AU CONSEIL

MESSEURS,

Vous connaissez l'état de délabrement d'une partie de notre mairie. Votre commission s'est préoccupée de cette situation et des moyens proposés y remédier. Elle a pensé que la démolition inévitable des bâtiments tombant en ruine devait avoir pour conséquence la reconstruction sur le même emplacement des locaux nécessaires aux services déjà trop à l'étroit; mais elle a pensé aussi que les constructions à édifier ne devraient pas être des constructions que l'avenir rendrait inutiles.

Notre Commission des travaux a donc examiné les différents projets de mairie étudiés par les municipalités qui nous ont précédé, et elle a reconnu que le projet dressé à la date du 2 juin 1891 et dont le devis, après rabais, est de 390.000 francs, est celui qui paraît devoir le mieux répondre à nos besoins quand la reconstruction de la mairie sera décidée.

Dans notre séance du 18 juin 1896 nous avons donc demandé à l'architecte communal :

1° de mesurer les parties de bâtiments à démolir, en bordure de la rue de la Mairie depuis la cour des fêtes jusqu'à l'escalier de l'ancienne école.

2° de tracer sur le plan les parties du projet général qui occuperaient la surface laissée libre par la démolition des vieilles constructions.

3° d'indiquer approximativement, en se référant au devis général, la dépense du bâtiment à construire.

L'architecte communal nous a remis les plans et le rapport ci-joints du 24 juin 1896.

Objet :

Travaux partiels de démolition et de reconstruction à la Mairie

MONSIEUR LE MAIRE,

La Commission des travaux, dans sa séance du 3 juin courant, a décidé qu'il y avait lieu de proposer au Conseil la démolition des parties de bâtiments hors d'usage de la Mairie et leur remplacement par des constructions faisant partie d'un projet général que l'avenir ne rendrait pas inutiles.

En suite de cette décision vous m'avez chargé, Monsieur le Maire :

1° d'indiquer sur le plan du projet les parties de bâtiments à démolir, c'est-à-dire les constructions en bordure de la rue de la Mairie, limitées à droite par la cour de la salle des fêtes, à gauche par l'escalier des logements de l'ancienne école des filles.

2° d'indiquer les constructions du projet qui occuperaient l'emplacement des constructions démolies.

3° d'évaluer approximativement la dépense en se référant au devis général détaillé.

C'est ce travail que j'ai l'honneur de vous soumettre en l'accompagnant des explications suivantes :

Les teintes rouges et jaunes du plan ci-joint indiquent les surfaces occupées par les bâtiments à démolir. La teinte rouge indique la surface qu'occuperaient la construction partielle du projet général.

Cette construction partielle serait formée par le corps entier du bâtiment aile gauche de 17 mètres sur 8 mètres, contenant les services indiqués aux plans, services qui pourraient être modifiés provisoirement suivant les besoins.

La dépense de cette construction partielle, en se référant au devis estimatif détaillé du 2 juin 1891, peut être évaluée approximativement à 70.000 francs.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mon respectueux dévouement.

L'architecte de la Commune de Nanterre
Signé : J. VALEZ.

AVIS

Le public est prié de lire le placard officiel, relatant la dernière séance du Conseil Municipal, affiché un peu tardivement à cause de la semaine des fêtes franco-russes, pendant laquelle nous n'avons qu'eu bien juste le temps d'imprimer nos journaux.

ÉCOLE DE GARÇONS

Nous croyons donner satisfaction aux familles et leur être agréables en leur faisant connaître l'organisation nouvelle de cours spéciaux à l'école communale de garçons, le soir de 4 h. 1/2 à 6 h., après les classes du jour.

Ces cours rendront de réels services aux enfants, et leur faciliteront la voie commerciale ou leur entrée dans les classes d'enseignements secondaires.

Voici d'ailleurs le règlement que la Municipalité et la Caisse des Ecoles ont arrêté dans la séance du 11 octobre dernier.

Cours spéciaux

Il est établi à l'école communale des garçons de Nanterre, à partir du 15 octobre 1896, des cours spéciaux placés sous le patronage de la Municipalité et de la Caisse des Ecoles.

Ces cours, à l'exception du Jeudi et du Dimanche, auront lieu tous les jours de 4 h. 1/2 à 6 h.

Ils comprendront trois degrés d'enseignement primaire : un cours élémentaire, un cours moyen, un cours supérieur.

En vue de faciliter aux familles l'entrée de leurs enfants dans les écoles primaires supérieures, dans les lycées et collèges ou dans le commerce, il sera adjoint aux cours précédents deux cours de langues

vivantes comprenant l'anglais et l'allemand.

Les élèves pourront suivre indistinctement un seul ou plusieurs de ces cours. Seront admis à fréquenter les cours les enfants de 7 à 14 ans dont les familles auront demandé l'inscription à la direction de l'école des garçons.

La cotisation perçue par la Caisse des Ecoles est fixée à 6 fr. par cours.

Pourront être admis gratuitement sur la présentation du Directeur les enfants qui, par leur conduite et leur mérite, justifieront cette faveur.

Les dépenses afférentes aux cours seront prélevées sur les recettes faites sous le contrôle de la Caisse des Ecoles.

Les cours spéciaux seront placés sous la direction et la surveillance du Directeur de l'école.

Fait à Nanterre, dans la séance de la Caisse des Ecoles du 11 octobre 1896.

Le Maire,
Président de la Caisse des Ecoles,
A. HENNAPE.

NOUVELLES LOCALES

AVIS. — Le maire a l'honneur de faire savoir à MM. les abonnés de la Compagnie des Eaux, que les prix des réparations des compteurs n'ont jamais été acceptés ni autorisés par le Conseil. Le prix de ces réparations reste soumis au droit commun, par conséquent l'abonné peut ne signer le bulletin des réparations qu'après le démontage et les prix acceptés d'un commun accord.

Un vérificateur communal est chargé de vérifier les compteurs à la réception de l'usine.

Nanterre, le 15 octobre 1896.

Le Maire, A. HENNAPE.

Revaccination des enfants des écoles. — La revaccination des enfants des écoles aura lieu lundi 19 octobre à 8 h. 1/2 du matin.

Les parents sont instamment priés de ne pas faire manquer l'école lundi à leurs enfants, car cette revaccination est très utile.

Caisse des Ecoles. — Dimanche dernier, à 10 heures du matin, les membres du comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis, sous la présidence de M. Hennape, maire, dans la salle de la mairie.

Étaient présents : MM. Hennape, Bouteloup, Bidron, Etvenard et Descartes.

M. Girault, directeur des écoles assistait également à la réunion.

Excusé : M. Gaspard.

La séance est commencée par l'ouverture du tronc déposé à la Mairie et son contenu : une somme de 46 fr. 75 est dûment constatée et versée au trésorier.

M. Bidron a été désigné pour remplir provisoirement les fonctions de secrétaire.

M. le Président, après avoir donné lecture de diverses lettres de démissions, a prié M. le Trésorier de faire connaître la situation financière de la Société.

Cette situation mise aux voix, après examen des pièces comptables, a été adoptée à l'unanimité.

Le Comité accepte ensuite, sauf à le faire ratifier par l'Assemblée générale qui aura lieu le jeudi 29 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, salle de la Mairie, les propositions énoncées plus haut dans un article à part sous la rubrique *Ecole de Garçons*, et qui ont été émises par M. Girault, directeur de l'école des garçons.

M. Girault est invité par le comité à continuer de s'occuper, comme M. Marçq, son prédécesseur, de l'œuvre si utile de la cantine scolaire.

M. Girault dit que son dévouement est tout acquis à cette œuvre, mais il ajoute qu'étant nouveau dans la localité, il compte être secondé par les membres du Comité qui sont au courant, tant pour l'achat des denrées que des nécessités des élèves pour la répartition des portions.

Voici l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.
1° Compte de gestion de 1895-96.
2° Approbation des comptes de cet exercice.

3° Election de cinq membres du Comité en remplacement de MM. Etvenard, Proust et Rochat, membres sortants, démissionnaires; Bauby et Hébert, démissionnaires.

4° Communications et propositions diverses.

La Fraternelle. — Notre vaillante société lyrique, inaugure aujourd'hui la série des concerts et sauterie qu'elle offre à ses membres honoraires.

Nous croyons être son interprète en priant le public d'assister au concert qu'elle offre en matinée, aujourd'hui, au profit des pauvres, à 2 heures très précises, dans la salle de la Mairie.

PROGRAMME

- PREMIÈRE PARTIE
1. Souvenir de Versailles (Gosset)... AL. CLÉMENT
Par l'Orchestre
2. Pour plaire à Maxime... PONSIC
Par Mlle SIVALDI
3. Sur les routes... MAQUIS
Par M. BÉJUY
4. Les bas noirs... F. VARGUES
rondes... E. SPENCER
Par Mme LOUISSETTE
5. Pour un jamaïs... V. ROBILLARD
Par le jeune PAULO
6. Nimon caprice (Bonjean)... L. ELSER
Par l'Orchestre

FEUILLETON

(4)

Les Récits comiques

LA MORSURE

par

Philippe TONNELLI

— Et comment, tu ne lui as pas fichu une de ces rades comme jamais moussillon n'a reçu à bord de nos navires? Une gifle à toi? toi, le meilleur des maris, des... pères, des amis!... Ah! je me mords les poings de rage!... Mais va, ne crains rien, ce n'est pas toi qui iras sur le terrain, mon pauvre vieux! Ce sera moi, moi, Léonard. Toi et Lardet serez mes témoins, et tu verras quelle pile formidable je flanquerai à ce mollesseur qui s'est avisé de l'administrer un patacle semblable.

Puis navroquement :

— Cet animal doit avoir pour mains de vraies nageoires. Ta joue est pleine de sillages. On dirait même une aurore boréale.

— Tais-toi, Léonard, car à cette idée je deviens enragé!

(1) Reproduction autorisée uniquement dans les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

7. Une femme qui ronge... PÉRICAUD
Par M. VAAST
8. La Garde qui passe... F. VARGUES
Par Mme GRAN
9. Corbiou-Monon (pièce enfantine de 3 actes)... P. COURTIN
10. Les Potaches... E. DUHESM
11. Sac au dos... G. MAQUIS
12. Ronde des Facteurs... A. COLIN
Par les ERNEST'S

DEUXIÈME PARTIE

1. Rose Mousse (pièce lente)... AUG. BOSC
Par l'Orchestre
2. Le départ des bleus... H. CHATAU
3. L'arrivée du Régiment... F. VARGUES
4. Philippe Auguste... GÉREY
5. Les Théâtres... PONCIN
6. Le fils du Tambour Major... L. RATNAL
7. Les toutes petites Femmes... HOLTZER
8. Je suis content... TÈZE
9. Le Record (grande scène dramatique)... RIFFÉY
10. En allant à la Campagne... F. CHAUDOIR
11. Cigarière de Paris... G. MAQUIS
12. Trio par les ERNEST'S et Mme LOUISSETTE
13. Bercouze de la Poupée... CH. DUBOIS
Par l'Orchestre

LA CRISE DE MADAME

Opérette de G. DONFEUIL
Canasson... M. Vaast | Durand... M. Béjuy
Lucile... Mlle Sivaldi

Orchestre de 25 Musiciens sous la Direction de M. TAQUARD
A 9 heures, 1/2 du soir, une sauterie intime réunira les membres de la société, dans les salons de M^{lle} Tragnin, 37, rue St-Germain.

U. C. N. — Dimanche prochain, 18 courant, l'Union Cycliste Nanterrienne fera courir sa première course de classement sur un parcours de 36 kilomètres.

Le départ aura lieu à 9 h. 3/4, place de la Fête et l'arrivée se fera à l'angle de l'avenue Henri-Martin et du boulevard de la Seine, entre 11 heures et 11 h. 1/2.

L'itinéraire choisi est le suivant : Nanterre à Bezons par Chatou, le Pecq et Sartrouville, virage à Bezons et retour à Nanterre par la même route.

Un contrôle volant sera établi à la ferme de la Barde, route de Sartrouville.

Les engagements sont reçus chez M. Liberge, secrétaire, 31, rue Saint-Germain, et sur place jusqu'à 9 h. 1/2.

Chaque coureur devra porter ostensiblement son insigne et son brassard ; il lui sera remis au départ une carte du parcours indiquant les distances kilométriques aux différents contrôles.

Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu détaillé de cette première course.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des « Grands Magasins du Printemps » de Paris, que nous publions aux annonces.

Le Chirurgien-Dentiste

J. BEROUT

de la Faculté de Médecine de Paris
Professeur à l'École Dentaire

a l'honneur d'informer le public et sa clientèle qu'il recevra régulièrement à

NANTERRE

Tous les Jedis de 1 h. à 6 h.
82, Rue du Chemin-de-Fer
au 1^{er} étage
(en face la gare)

PRIX MODÉRÉS

LIQUIDATION

pour cause de
Fin de BAIL
des Grands Magasins du

PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf, No 4, No 6, No 8, PARIS

Sept Millions
de VÊTEMENTS pour Hommes
Jeunes Gens & Enfants

VENDUS A TOUT PRIX
Ouverture de la Vente, le

Samedi 17 Octobre

DEMANDER le CATALOGUE
Rue du Pont-Neuf, No 4 6, 8

PARIS

Eviter les contrefaçons
**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable nom

AVIS IMPORTANT

M. Garrette, représentant du syndicat des propriétaires de la GRANDE UNION VITICOLE DE FRANCE met à la disposition du public tous les échantillons du Syndicat.

Ses nombreux clients, y compris M. le curé de Nanterre, lui ont tous exprimé leur satisfaction.

Les vins vendus au litre sont irrévocables.

Chez M. GARRETTE, 5, rue du Chemin-du-Fer, NANTERRE, l'on est sur d'avoir du bon vin naturel de propriétaire et du meilleur goût.

Tirage de la Tombola

AU PROFIT DE LA CRÈCHE

Dimanche, à 3 heures a eu lieu dans la grande salle de la Mairie, au milieu d'une affluence de public considérable, le tirage de la tombola organisée par le Comité de la Fête d'Automne au profit de la Crèche.

5500 billets à 0 fr. 25 ont été vendus. Une distribution de jouets a été faite aux enfants de l'asile et de la Crèche en souvenir de la visite des souverains russes, et cela n'a pas peu contribué à augmenter la joie des spectateurs heureux du bonheur manifesté par les petits enfants.

Voici la liste des numéros gagnants.

3685	776	1004	4767	5073	4508
1719	4744	377	1907	3494	722
4652	1540	4388	233	2809	464
4270	4088	933	3065	3592	4702
2850	5183	4160	3291	2281	2357
476	648	2276	814	3603	5435
2623	3713	3549	4537	3277	4212
3633	2878	345	557	4769	3923
4276	2324	3071	3614	1049	1607
1937	2201	3320	554	2358	5103
33	2770	3274	1810	4538	1104
1935	2534	3424	2286	3108	4944
555	699	3001	1054	3686	3634
2574	2307	872	3188	5355	1247
1511	596	3664	7	492	1259
1107	2888	2683	2250	4738	3214
4054	815	2393	1421	2527	5311
1003	1239	2682	10	937	2582
3953	726	5005	1807	3849	5336
1982	707	2268	4260	1323	5055
4060	2330	250	987	5262	3105
4637	70	1608	4636	157	2759
5035	2218	3351	4069	1256	2465
5399	3220	29	1852	829	1839
34	2856	313	4233	639	1292
1479	3498	4311	665	2382	4124
3678	2700	3349	47	5437	745
3026	1174	4273	2567	2248	4922
895	4000	295	4244	31	2019
733	3466	3193	2346	4252	2998
2311	2986	3329	4282	1481	3817
3267	3419	2702	1545	4084	1366
2915	2805	42	2094	2980	1141
4405	634	2001	4940	474	3739
4642	1081	940	3098	3308	4628
3598	818	782	2917	1705	118
5413	4962	4719	3457	3826	3881
1414	4167	188	5168	3252	1279
1775	4564	2097	3608	5434	742
5685	7993	2417	4669	2559	1704
1686	3983	4551	5376	3286	4026
645	1207	1741	3290	3875	
1275	1787	3323	1817	4247	

(à suivre).